

## LA MONTAGNE

## Saint-Goussaud. 15.000 participants au Terra Aventura

Article publié le 24 janvier 2025 à 05h00



Aux côtés de Jean-Jacques Lozach et d'Olivier Mouveroux, Sophie Simon a notamment évoqué le plan de gestion de la forêt communale. © Droits réservés

Saint-Goussaud. 15.000 participants au Terra Aventura gonsaldien. La maire, Sophie Simon, et son conseil municipal invitaient élus, habitants et représentants associatifs pour la cérémonie des vœux à la salle des fêtes de la commune.

En juin 2024, un parcours Terra Aventura de 4 km a été mis en place avec l'office de tourisme de la communauté de communes, représentée par Olivier Mouveroux. En un peu



plus d'un semestre, ce parcours a attiré pas moins de 15.000 joueurs.

Sont en cours d'achèvement les travaux de rénovation des bâtiments communaux qui abritent le bar restaurant La Lanterne ainsi que deux logements, dont le dernier vacant devrait être mis en location dès l'été.

Pour 2025, l'élue a évoqué le plan de gestion de la forêt communale qui arrive à échéance : « Un plan sur 20 ans réalisé conjointement entre la commune et l'ONF. Après avoir fait un état des peuplements, le projet est établi en prenant en compte les prévisions du GIEC et des outils utilisés comme la pédologie (étude de la formation des sols). Aucun traitement phytosanitaire n'est envisagé. Seront retenues les essences les mieux adaptées et compatibles avec l'évolution de l'environnement, et respectées les contraintes liées aux périmètres de protection des monuments classés, sites, et captages d'eau. Le concept de forêt mosaïque est privilégié dans le but de différencier et mélanger les essences. Ce plan de gestion sera présenté au cours du premier trimestre pour modifications éventuelles avant sa validation fin 2025 », a-t-elle détaillé.

Devant la menace de fermeture par la SNCF qui se précise, le sénateur Jean-Jacques Lozach a confirmé son souhait de voir se poursuivre le service actuel pour la ligne ferroviaire Guéret-Aubusson-Felletin. Il a souligné qu'une mobilisation forte et la plus collective possible pourrait lui permettre d'agir efficacement auprès de l'État, avant d'évoquer des avancées législatives du statut des secrétaires de mairies.